



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE

par le soussigné, Maryon Leclerc, Directeur général secrétaire trésorier par intérim, de la susdite municipalité;

QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit tiendra une séance extraordinaire le 5 juin 2018 à 19 h.30, à la salle du conseil municipal, du Complexe des Seigneuries, situé au 1080 avenue Bergeron,

Ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du règlement « code d'éthique et de déontologie des Élus ».
3. Période de questions ;
4. Levée de l'assemblée.

DONNÉ à Saint-Agapit, ce trentième jour du mois de mai 2018.

Maryon Leclerc, Directeur général secrétaire trésorier par intérim
